

Communiqué de presse **Conseil communal**

Réorganisation des dicastères du Conseil communal de la Ville du Locle

Suite à la gestion sensible du dicastère de l'Education dans le cadre du dossier de la direction du Cercle Scolaire, les membres du Conseil communal de la Ville du Locle ont décidé, de manière concertée, de réorganiser l'attribution des dicastères.

Par conséquent, avec effet au 10 mars 2025, l'éducation est reprise par Catherine Jeanneret alors que Michaël Berly reprend pour sa part les services à la population, à savoir l'Etat civil, le Contrôle des habitants et les naturalisations, de même que la digitalisation et la responsabilité des affaires extérieures. Il représentera à ce titre la Ville du Locle au sein d'ARESA SA.

Philippe Rouault se voit confier l'exploitation de la STEP et les relations avec les Eglises, intégrées à la cohésion sociale.

Enfin Anthony von Allmen reprend la gérance communale ainsi que les bâtiments qui seront rattachés au service des Finances. Il prend également en charge le SIS et la Protection civile. Le dicastère de Sarah Favre ne connaît pas de changement majeur outre ce dernier transfert.

Après quelques mois de législature, et après avoir fait une synthèse constructive entre tous, le Conseil communal a ainsi saisi cette opportunité de réajuster les différents dicastères en équilibrant au mieux les différentes responsabilités de ses membres en visant un fonctionnement le plus efficient possible de l'organisation communale.

Le Locle, le 7 mars 2025